

FICHE TECHNIQUE Nr. 121



Aqua-Kompaktlasur

Mise à la teinte avec le système **einZA mix**

I. Matériau

einZA Aqua-Kompaktlasur est une lasure diluable à l'eau, à l'aspect brillant satiné, destinée aux travaux de rénovation et aux surfaces brutes. Elle convient aux supports bois en extérieur comme en intérieur et offre une protection optimale contre les intempéries et les rayons UV.

einZA Aqua-Kompaktlasur est élaborée avec une formule anti-goutte et elle est très facile à mettre en œuvre.

einZA Aqua-Kompaktlasur est perméable à la vapeur d'eau (à pores ouverts), continuellement élastique, durable, stabilisée UV et forme une couche de protection robuste, facile à entretenir et peu salissante.

La couche appliquée avec einZA Aqua-Kompaktlasur résiste à la salive et à la sueur et remplit ainsi les exigences de sécurité pour les jouets en bois formulées dans la norme EN 71, 3^{ème} partie datée du 11.09.2002 (certificat 255282 A/390).

Type de matériau	lasure diluable à l'eau pour les revêtements neufs ou de rénovation, en extérieur comme en intérieur.
Usages	revêtement vernissant décoratif, résistant aux intempéries, convient à tous les types de bois.
Coloris (standard)	teintes de lasure selon les nuanciers, également disponibles en version incolore. Grand choix de coloris disponibles à partir du vernis de base 0 (incolore) teinté avec le système einZA mix de mélange de couleurs.
Degré de brillance	brillant satiné.
Densité	1,00 = 1.000 g/l.
Base liante	résine alkyde à modification acrylique, diluable à l'eau.
Catégorie selon VdL-R01	lasure de dispersion.
Base de pigment	pigments de lasure hautement transparents et photostables.
Conditionnement	standard 750 ml - 2,5 l. einZA mix 1 l - 3 l

II. Propriétés et indications d'usage

Compatibilité	tous les coloris peuvent être mélangés entre eux, mais ne pas mélanger avec d'autres produits.
Photostabilité	très bonne. Les teintes moyennes et foncées ont une meilleure protection contre les rayons UV que les teintes claires. La version incolore ne dispose pas d'une protection suffisante contre les rayons UV, et ne doit, par conséquent, pas être utilisée seule en extérieur.
Résistance aux intempéries / adhérence / élasticité	satisfait aux normes DIN et aux contraintes VOB.
Rendement	10 - 12 m ² /l = 80 - 100 ml/m ² .
Dilution	à l'eau.
Application au pinceau et au rouleau	non-diluée.
Application en pulvérisation haute pression	diluée avec au plus 5 % d'eau.
Application airless	convient aux appareils à pistons et à membranes.

Durée de séchage (20 °C, 65-75 % taux d'humidité relative de l'air, couche de 80 µm d'épaisseur)	sec à la poussière après env. 30 min, sec au toucher après env. 2 – 3 h, recouvrable après env. 8 h.
Indications sur le séchage	en présence d'un taux élevé d'humidité relative de l'air et sur des bois contenant des substances hydrosolubles, tels que le chêne ou le thuya, on peut assister à un allongement de la durée de séchage. Ne pas mettre en œuvre par des températures (air et support) inférieures à +8 °C ni un taux d'humidité relative de l'air de 85 %.
Stockage	conserver au frais mais à l'abri du gel, max. 2 ans dans les emballages d'origine. Les emballages entamés ont une durée de stockage moindre.
Nettoyage des instruments	à l'eau immédiatement après l'utilisation.
Mise en œuvre	
Recouvrable au pinceau	après env. 8 h.
Ponçable	après env. 16 h.
Indications importantes	conserver hors de portée des enfants. Ne pas inhaler les brouillards de pulvérisation. Assurer une ventilation suffisante pendant et après la mise en œuvre. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment et soigneusement avec de l'eau, sans attendre. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les canalisations, les eaux ni dans le sol. Conserver à l'abri du gel.
Indications sur l'élimination	porter les emballages non-vides à un centre de collecte de déchets de chantier. Ne porter au recyclage que les emballages vides.
Valeurs physiques et statiques	coefficient de conductivité thermique en application „pièces humides“ (chute du taux d'humidité relative de l'air de 100 à 50 %) $\mu = 5.950$, coefficient de conductivité thermique conformément à la norme DIN 52 615 : $sd = 0,24$ m. Formule appliquée: sd (épaisseur de la couche sèche) = μs (m). Conditions: 100 ml /m ² . Quantité appliquée = 0,000039 densité de la couche sèche (s) exprimée en mètres m. coefficient d'absorption d'eau conformément à la norme DIN 52 617 (≈ EN 1062-3) : $w = 0,020$ kg/m ² h 0,5. Absorption capillaire selon la norme DIN 52 617: $w = 0,050$ kg/m ² h ^{0,5} .

III. Succession des couches et techniques d'application

La durée de vie d'une couche de lasure dépend, en grande partie, des soins apportés à la préparation préalable du support. Les pièces de construction en bois doivent être sèches, propres et exemptes de résidus de cire et de graisses.

Les taux d'humidité de bois, mesurés à au moins 5 mm de profondeur, ne doivent pas excéder 13 ± 2 %.

La qualité du bois, la construction et la fabrication doivent être conformes aux directives de la fiche technique Nr. 18 émise par les BSF (norme allemande en vigueur) et intitulée "Revêtements sur bois et matériaux dérivés de bois en extérieur".

Le masticage doit être effectué conformément à la "matrice d'aide à la détermination du groupe de sollicitation pour le vitrage de fenêtre" émise par „l'Institut für Fenstertechnik e.V., Rosenheim“ (institut des technologies de fenêtres de Rosenheim, RFA) au moyen de mastics à plasticité et élasticité permanentes.

Applications en extérieur :

1. appliquer une couche d'imprégnation pour protéger le bois avec einzA Bläueschutz W:
Les bois et aubiers bruts, sujets au bleuissement, doivent être préalablement traités contre le bleuissement. Si la variété du bois ou sa qualité ne sont pas identifiables, l'utilisation de la protection contre le bleuissement est fortement recommandée.
2. appliquer une couche de fond avec einzA Aqua-Holzlasur.
3. appliquer une couche intermédiaire avec einzA Aqua-Kompaktlasur, non-diluée.
4. appliquer une couche de finition avec einzA Aqua-Kompaktlasur, non-diluée.

Applications en intérieur :

1. appliquer une couche de fond avec einzA Aqua-Kompaktlasur, diluée avec au plus 5 % d'eau.
2. appliquer une couche de finition avec einzA Aqua-Kompaktlasur.

Travaux de rénovation :

vérifier l'adhérence des couches anciennes. Les parties endommagées et écaillées doivent être retirées.

Il est impératif d'imprégner les parties non-traitées avec einZA Bläueschutz W (ainsi protégées contre le bleuissement), puis d'appliquer une couche de fond avec einZA Aqua-Holzlasur. Les couches anciennes intactes doivent être poncées et nettoyées soigneusement.

Appliquer une couche intermédiaire avec einZA Aqua-Kompaktlasur, diluée avec au plus 5% d'eau.

Appliquer une couche de finition avec einZA Aqua-Kompaktlasur, non-diluée.

Indications générales :

bien agiter avant l'emploi, préserver du gel.

einZA Aqua-Kompaktlasur, en version incolore, ne doit pas être utilisée seule en application extérieure, mais uniquement en combinaison avec une lasure teintée. Les teintes moyennes et foncées ont une meilleure protection contre les rayons UV que les teintes claires.

IV. Indications de sécurité et étiquetage

Giscode (code produit) M-KH01.
Point d'éclair aucun, car non-inflammable.

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité REACH, conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1907/2006 ainsi que dans la fiche technique de sécurité, conformément au règlement CLP (SGH) mis en place par la directive (UE) n° 1272/2008.

Accessible en permanence sur www.einZA.com ou sdb@einZA.com.

Merci de respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Teneur maximale en COV conformément l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE

Teneur maximale en COV selon l'annexe II A (sous-catégorie f).

PA : max. 130 g/l après la phase II (2010).

Teneur en COV de einZA (mix) Aqua-Kompaktlasur : < 60 g/l.

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Edition 11/2015 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.